

Il est temps
de savourer
le Comté !

Dossier de presse

2019



Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté
Avenue de la Résistance • BP 20026 • 39801 Poligny Cedex • Tél. 03 84 37 23 51
Conception : Nansen Développement • Création : Bénéger Lecourt
Photo : CIGC / S. Godin / Studiovision / Agence Zoom / B. Lecourt / J.P. Van Der Elst

www.comte.com



Sommaire

3 • 4	> Portrait d'un grand fromage
	> Pour produire un Comté, il faut ...
5	• Un terroir
6 • 7 • 8	• Du lait
9 • 10 • 11	• Une fruitière
12 • 13 • 14	• Une cave
	> Un héritage partagé par tous
15	• Une tradition artisanale
16	• Quelques repères historiques
17	• Un fromage ancré dans son terroir
	> Une filière organisée et solidaire
18 • 19	• Le CIQC
20	• Les grandes missions
	> Le marché du Comté
21 • 22	• Les chiffres clés
23	• Les nouveaux défis de l'export
	> Le Comté, source de plaisir infini
24	• Une incomparable richesse aromatique
25	• La roue des arômes du Comté
26	• Les terroirs du Comté
27	• Le Comté, un aliment précieux
28 • 29	• Comment choisir son Comté ?
30	• Et maintenant, à table !
	> Tourisme et découvertes au Pays du Comté
31	• Savourer le temps sur les Routes du Comté
32	• La Maison du Comté

Sommaire interactif :
cliquez sur les titres
pour naviguer !



Portrait d'un grand fromage



Le Comté est un fromage au lait cru à pâte pressée cuite. Son terroir est le Massif du Jura, une région de moyenne montagne qui s'étend sur le Jura, le Doubs (deux départements de la région Bourgogne-Franche-Comté) et l'Ain (département de la région Auvergne-Rhône-Alpes). Les vaches de races Montbéliarde et Simmental française sont les seules autorisées pour la production du lait à Comté.

Chaque jour, le Comté est élaboré artisanalement dans environ 150 petites fromageries de village, les « fruitières ».

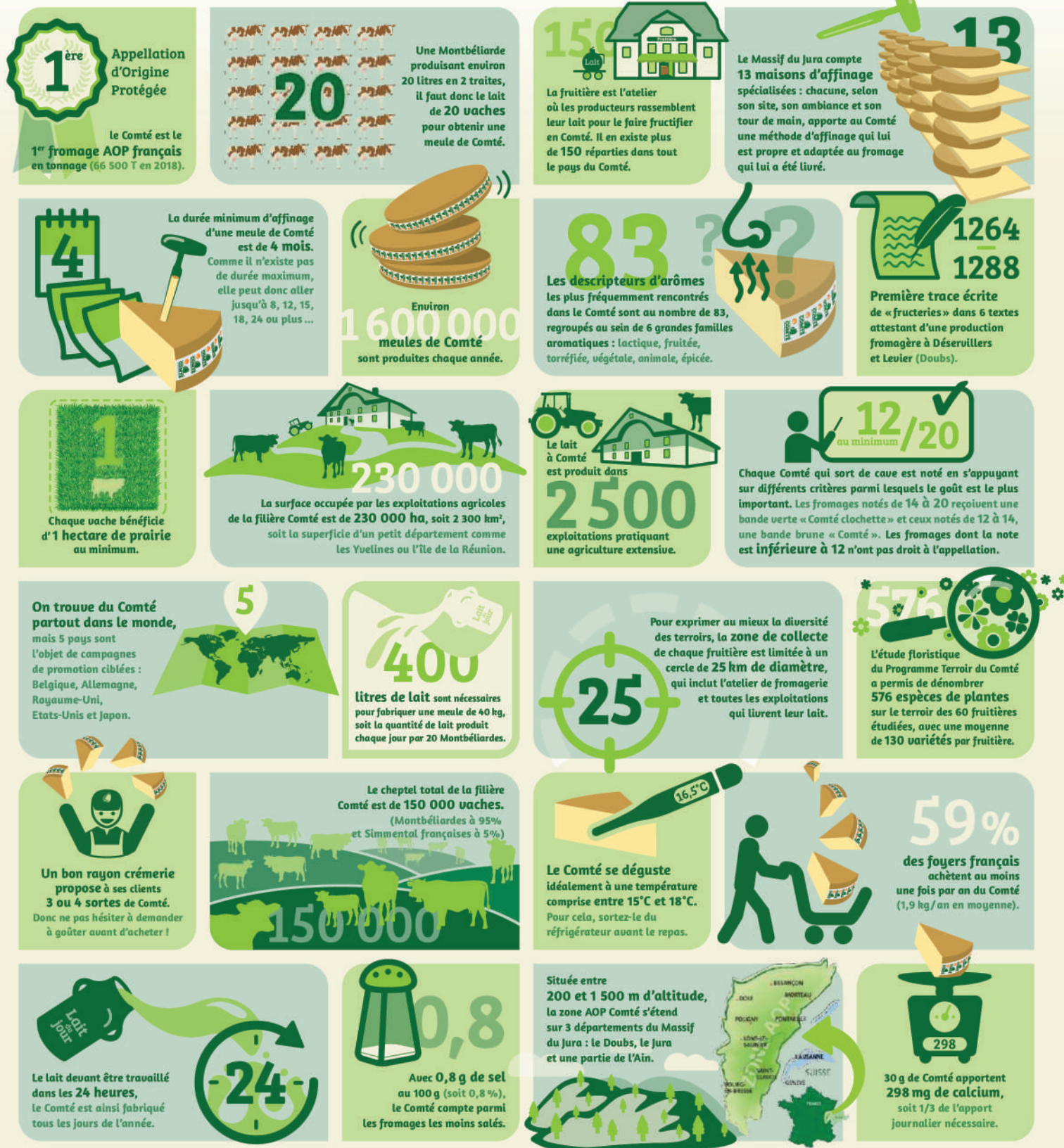
Pour prendre son goût, le Comté prend tout son temps. Sa maturation en cave d'affinage est au minimum de 4 mois, mais elle est souvent supérieure. Le Comté se caractérise par son étonnante richesse aromatique. Ce n'est pas un fromage à goût uniforme. Chaque meule de Comté révèle un profil aromatique différent selon son terroir d'origine, sa saison, selon le tour de main particulier du maître fromager, selon la cave où elle a été élevée. En cela, le Comté est un fromage **UNIQUE**.

Particulièrement riche en protéines, calcium, phosphore, cuivre, zinc, vitamine A et B12 et source de vitamine B2, le Comté est un aliment précieux, dont les apports sont très utiles à l'équilibre alimentaire. Élaboré sans aucun additif ni colorant, contrôlé à chaque étape de sa fabrication, le Comté est un aliment **SAIN ET NATUREL**.



Portrait d'un grand fromage

S'il ne fallait retenir que ça ...



Pour produire un Comté, il faut...



► Un terroir

L'appellation d'Origine Protégée définit pour le Comté une zone de production qui correspond approximativement au Massif du Jura, une région qui s'étend sur le Jura, le Doubs (deux départements de la région Bourgogne-Franche-Comté) et l'Ain (département de la région Auvergne-Rhône-Alpes).

Le Massif Jurassien est une région de moyennes montagnes, formées à l'ère jurassique. Les grands plateaux couronnés de forêts de sapins s'étagent entre 500 et 1500 mètres d'altitude. Ce relief fracturé ouvre des vallées verdoyantes sillonnées de nombreuses rivières particulièrement poissonneuses. Les saisons sont ici très marquées, très franches.

Les hivers sont rigoureux et le manteau neigeux donne aux paysages une majesté féerique. C'est le royaume du ski de fond.

Grâce à la diversité floristique considérable des prairies jurassiennes, la floraison du printemps éclabousse les prairies de mille couleurs. À la mise à l'herbe, l'air résonne à nouveau du son des cloches des Montbéliardes qui retrouvent leur herbe tendre sous les derniers bourrelets neigeux.

Au cœur de l'été, les rivières paresseuses et leur murmure berce la sieste des pique-niqueurs. L'expression « tourisme vert » prend ici tout son sens.

À l'automne, le massif s'embrace en une flamboyante apothéose avant le joug des grands froids. La diversité des essences de la forêt jurassienne compose alors une époustouflante symphonie en or majeur. Cette saison, souvent douce, invite aux promenades le long des sentiers tapissés de feuilles bruisantes.



Pour produire un Comté, il faut...



► Du lait de vaches Montbéliarde ou Simmental française

Au cours des dernières décennies, le Comté a su adopter les techniques modernes qui facilitent le travail des hommes et optimisent la qualité, tout en gardant un tissu de pratiques ancestrales garantissant le caractère traditionnel et authentique du produit.

Chaque étape est soumise à des règles strictes consignées dans le cahier des charges de l'AOP.

Tout d'abord, le lait du Comté est produit dans 2 500 exploitations familiales qui pratiquent une agriculture extensive, c'est à dire une agriculture qui ne vise pas les rendements les plus élevés mais qui cherche au contraire une production de qualité, tenant compte des particularités des sols et préservant la diversité floristique. La production annuelle moyenne de chaque exploitation s'élève à environ 270 000 litres de lait.

L'agriculteur élève des vaches de race Montbéliarde (95 % du cheptel) ou Simmental française (5 %), les nourrit avec une alimentation naturelle à base d'herbe fraîche à la belle saison et de foin en hiver. Tout aliment fermenté, type ensilage, est interdit car il est néfaste à la qualité du lait utilisé à l'état cru. Les sols et la flore du Massif jurassien étant très diversifiés, les vaches, selon l'endroit où elles broutent, transmettent au lait et donc au Comté l'expression aussi diversifiée des terroirs de l'AOP.

Pour produire le fourrage nécessaire à l'alimentation de son troupeau, chaque agriculteur doit exploiter au minimum un hectare de surface fourragère par vache laitière. Il traite ses vaches matin et soir. Le lait doit être porté chaque jour à la fruitière. Pour exprimer au mieux la diversité des terroirs, la zone de collecte de chaque fruitière est limitée à un cercle de 25 km de diamètre, qui inclut l'atelier de fromagerie et toutes les exploitations qui lui livrent leur lait.



Pour produire un Comté, il faut...



► ZOOM sur la Montbéliarde*...

- > 1 vache pèse de 650 à 800 kg et peut produire du lait pendant plus de 5 ans.
- > 1 troupeau comprend en moyenne 50 vaches laitières (et 60 génisses), ce qui représente environ 150 000 vaches laitières sur la zone AOP.
- > Pour 1 troupeau de 50 vaches, une ferme exploite environ 90 ha de manière à nourrir aussi 60 génisses pour le bon roulement du troupeau.

ALIMENTATION

- > Ration quotidienne en été (la vache est à l'herbage 7 à 9 mois dans l'année en fonction de l'altitude) = 60 à 100 kg d'herbe + 0 à 3 kg d'aliments à base de céréales + 100 g de minéraux (phosphore, calcium, vitamine A) + bloc de sel.
- > Ration quotidienne en hiver = 18 kg de foin-regain + 2 à 6 kg d'aliments équilibrés à base de céréales et de tourteaux + 100 g de minéraux (phosphore, calcium, vitamine A) + bloc de sel.

- > L'utilisation des compléments (céréales en été et mélange céréales/tourteaux en hiver) permet d'équilibrer l'alimentation des vaches.
- > L'herbe, et plus encore le foin, sont riches en cellulose, les céréales (orge, maïs) en amidon et les tourteaux (colza, tournesol, lin) en protéines.
- > Le fourrage (foin + regain) est récolté sur l'exploitation, 1 ha donnant 4 tonnes de matière sèche de foin et 2 tonnes de matière sèche de regain. 2/3 des éleveurs produisent des céréales, elles sont concassées ou aplaties avant d'être distribuées aux vaches.

LACTATION

- > Une vache commence à vêler vers 2,5/3 ans, en général à l'automne ; elle fera ensuite 1 veau tous les ans.
- > Une vache donne environ 20 litres de lait pendant 305 jours de l'année.

* La race Montbéliarde représente 95% du cheptel en Filière Comté.
Le cahier des charges autorise aussi la race Simmental française (5% du cheptel).



Pour produire un Comté, il faut...



> Comté et OGM : la position de l'interprofession

Un principe : l'incompatibilité entre AOP et OGM

Le Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté (CIGC) refuse les OGM et s'est organisé pour que l'AOP Comté présente toutes les garanties possibles à cet égard. Les raisons de cette antinomie entre AOP et OGM sont faciles à comprendre. Quand le consommateur achète un produit AOP, il en attend un certain nombre de valeurs :

- **Le respect du sol et de l'environnement**
- **Le maintien de la biodiversité, notamment au niveau de la flore et de la microflore**
- **Un procédé artisanal d'élaboration**

Le respect des « usages locaux, loyaux et constants » est l'expression consacrée qui rend le mieux compte de l'obligation

à laquelle doit se soumettre un produit AOP. Et depuis des décennies, malgré la pression productiviste, le Comté lutte pour garder ses valeurs.

Son cahier des charges assure un lien effectif et maximum avec son terroir, afin d'offrir au consommateur un produit typique et excellent. C'est pourquoi il comporte un grand nombre de précautions à tous les stades de son élaboration : limitation des fertilisants, limitation de l'alimentation complémentaire, interdiction de l'ensilage, limitation de la production par hectare, obligation de travailler en lait cru, interdiction de tous les additifs et de tous les colorants etc.

> Les moyens pris pour garantir l'absence d'OGM

1. Au niveau de l'exploitation

- **Une alimentation du bétail sans OGM**
- **L'interdiction de toute culture OGM sur l'exploitation**

Article 5.1.5 du cahier des charges du Comté :

« Seuls sont autorisés dans l'alimentation des animaux les végétaux, les co-produits et aliments complémentaires issus de produits non transgéniques. L'implantation de cultures transgéniques est interdite sur toutes les surfaces d'une exploitation produisant du lait destiné à être transformé en AOC Comté. Cette interdiction s'entend pour toute espèce végétale susceptible d'être donnée en alimentation aux animaux de l'exploitation, et toute culture d'espèce susceptible de les contaminer. »

2. Au niveau de la fromagerie

- **Etablissement d'une liste des ingrédients de fromagerie autorisés, garantis sans OGM, pour éviter tout risque de contamination directe du Comté**

Article 5.3.3 du cahier des charges du Comté :

« Seuls sont autorisés les ingrédients en fromagerie (lait, ferments, milieux de culture, présure) issus de produits non-transgéniques. »



UN TERROIR
DU LAIT
UNE FRUITIÈRE
UNE CAVE

Pour produire un Comté, il faut...



► Une fruitière

La fruitière est l'atelier où les producteurs rassemblent leur lait pour le faire fructifier en Comté (17 exploitations en moyenne par fruitière). En général de nature coopérative, cette forme originale d'organisation villageoise est née il y a 8 siècles. Ces valeurs de solidarité et de partage n'ont jamais été abandonnées, comme n'ont jamais été abandonnés les gestes, les traditions artisanales qui font du Comté ce grand fromage.

La fruitière (il en existe environ 150 réparties sur tout le Massif jurassien) reçoit chaque jour le lait des exploitations alentour. Le lait devant en effet être travaillé dans les 24 heures, le Comté est ainsi fabriqué tous les jours de l'année.



Pour produire un Comté, il faut...

La méthode de fabrication du Comté n'a pas changé depuis des siècles. Son but est d'obtenir un fromage de grande taille, à pâte pressée et cuite (donc peu humide) afin qu'il se conserve longtemps, tout en préservant la flore naturelle du lait cru, source de richesse gustative. Elle comprend plusieurs étapes :



LA MATURATION

Chaque matin, dans sa fruitière, le fromager écrème partiellement le lait, le chauffe à environ 30°C dans de grandes cuves en cuivre (obligatoires) et le laisse « maturer » une demi-heure. L'ajout d'additifs et de colorants est strictement interdit.



LE CAILLAGE

Il ajoute ensuite la « présure » élaborée à partir de caillette de veau et de petit lait de la veille pour faire cailler le lait : il se forme une masse de caillé dans laquelle est emprisonné le petit lait.



LE DÉCAILLAGE

A l'aide d'un tranche-caillé, le fromager va découper le caillé en petits morceaux de la taille d'un grain de riz qui vont se séparer du petit lait. Puis, il le chauffe progressivement jusqu'à environ 55°C pour « ressuyer » les grains, c'est à dire en extraire la partie liquide.



LE SOUTIRAGE

Lorsque les grains ont atteint la bonne taille et la bonne consistance, le contenu de la cuve est aspiré dans des moules perforés qui laissent s'écouler le petit lait et permettent de recueillir le caillé.



LE PRESSAGE

Après avoir placé sur le talon de chaque fromage une plaque verte* de caséine qui indique le mois et le lieu de fabrication (une autre plaque indiquant le jour de fabrication est également apposée), le fromager met les moules dans une presse. Les fromages « en blanc » seront démoulés le soir ou le lendemain matin et emmenés en cave où commence le préaffinage.

*Les plaques vertes sont de petites plaques ovales de caséine (la même protéine que l'on retrouve dans tous les fromages) qui sont apposées en surface au moment de la fabrication, puis qui épousent la croûte. La plaque verte permet l'identification de chaque meule de Comté avec son lieu et son mois de fabrication. La traçabilité est complétée par des plaques de caséines identifiant le jour de fabrication et le numéro de la cuve.



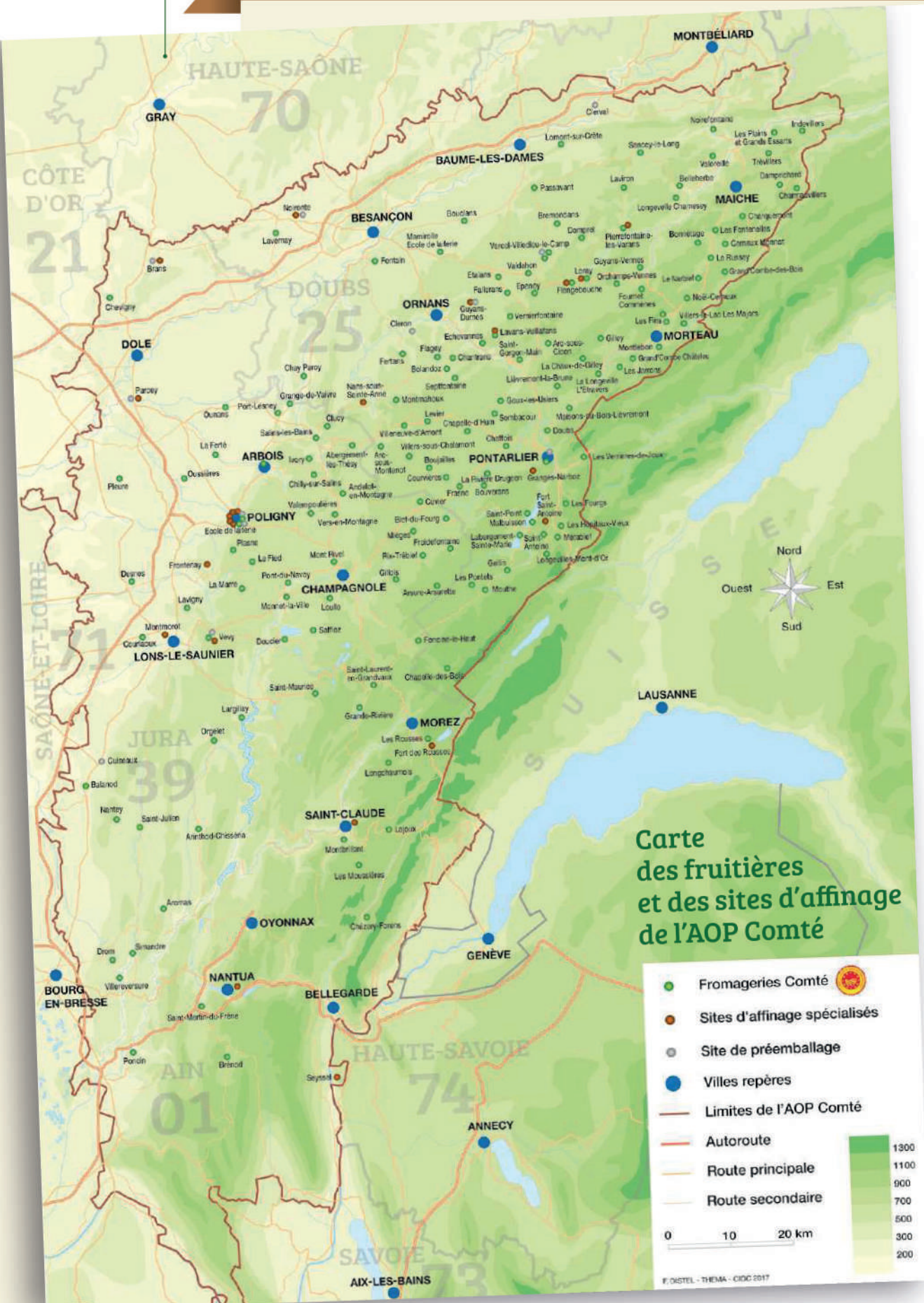
LE PRÉAFFINAGE

Il est généralement réalisé à la fruitière et permet d'assurer la cohésion des grains de caillé. Les jeunes fromages, conservés entre 10 et 15°C pendant 3 semaines, reçoivent des soins quotidiens (salage, frottage et retournement), avant de partir pour un long séjour dans l'une des caves d'affinage du Massif.



UN TERROIR
DU LAIT
UNE FRUITIÈRE ←
UNE CAVE

Pour produire un Comté, il faut...



Pour produire un Comté, il faut...



► Une cave d'affinage

Pour prendre du goût, le Comté prend son temps. C'est dans le silence et la pénombre de la cave que le Comté va vivre sa seconde transformation et fera l'objet de soins attentifs favorisant le développement organoleptique qui s'opère naturellement au fil des mois. Affiner, c'est savoir amener un fromage à maturité.

Les fromages, placés sur des planches d'épicéa, sont régulièrement salés, frottés avec une solution de saumure appelée « morge » et retournés. Grâce à ces soins, la croûte se forme, la texture de la pâte initialement granuleuse et élastique devient fine et souple.

Le goût, évoquant le petit lait au moment du démoulage, s'enrichit progressivement. Au terme de ce séjour en cave (de 4 mois minimum jusqu'à 18, voire 24 mois), chaque Comté aura acquis une « personnalité » qui se traduira par une texture, une couleur et une palette aromatique unique.

En fonction des potentialités du fromage et du marché de destination des meules, l'affineur peut utiliser successivement différents types de caves : des « caves chaudes » (de 14 à 19°C) et des « caves froides » (entre 7°C et 14°C).

Le passage en « cave chaude » favorise la fermentation dite « propionique », qui provoque parfois la formation d'yeux (trous) et procure certains types d'arômes. En « cave froide », la transformation du fromage est plus lente et les arômes développés différents.

La flore naturelle du lait cru, toujours présente dans le fromage, influence son évolution. En fonction de la qualité du lait de départ, on obtiendra donc des fromages différents, même en les affinant exactement de la même façon.

Le Massif du Jura compte 13 maisons d'affinage spécialisées : chacune, selon son site, son ambiance de cave et son tour de main, apporte au Comté une méthode d'affinage qui lui est propre et adaptée au fromage qui lui a été livré.



Pour produire un Comté, il faut...



Le contrôle : bande verte ou bande brune ?

Chaque Comté, au sortir de cave, est entouré d'une « bande de marquage » verte ou brune qui traduit sa qualité. Elle est apposée par l'affineur qui note chaque meule en s'appuyant sur différents critères parmi lesquels le goût est le plus important. Les fromages notés de 14 à 20 / 20 reçoivent une bande verte « Comté clochette » et ceux notés de 12 à 14, une bande brune « Comté ». Les fromages dont la note est inférieure à 12 n'ont pas droit à l'appellation.

Les sachets de Comté préemballé sont également identifiables grâce à la clochette verte.

La notation des Comté qualifie le goût mais aussi l'aspect physique de la meule. Ainsi, une bande brune peut sanctionner un léger défaut d'aspect sur un fromage par ailleurs excellent.

« Vert » ou « brun », tous les deux sont d'authentiques Comté dont l'âge minimum est de 4 mois. La couleur de la bande n'a aucun rapport avec l'âge du fromage ni avec une typologie de goût.

Un jury de professionnels se réunit régulièrement, teste des échantillons prélevés à la sortie des caves d'affinage et contrôle que les bandes sont correctement attribuées. Un mauvais classement par l'affineur peut être sanctionné par l'Organisme Certificateur chargé du contrôle de l'AOP Comté.



LES POINTS CLÉS DU CAHIER DES CHARGES DU COMTÉ AOP

► PRODUCTION DU LAIT

- Zone de production délimitée
- Vaches de race Montbéliarde ou Simmental française
- Surface herbagère minimale = 1 ha/vache laitière
- Productivité laitière plafonnée pour chaque exploitation en fonction de ses potentialités, avec un plafond général à 4 600 litres/ha.
- Aliments fermentés interdits (type ensilage)
- Limitation quantitative et qualitative des intrants (aliments achetés à l'extérieur de la ferme)
- Traite 2 fois/jour

► FABRICATION

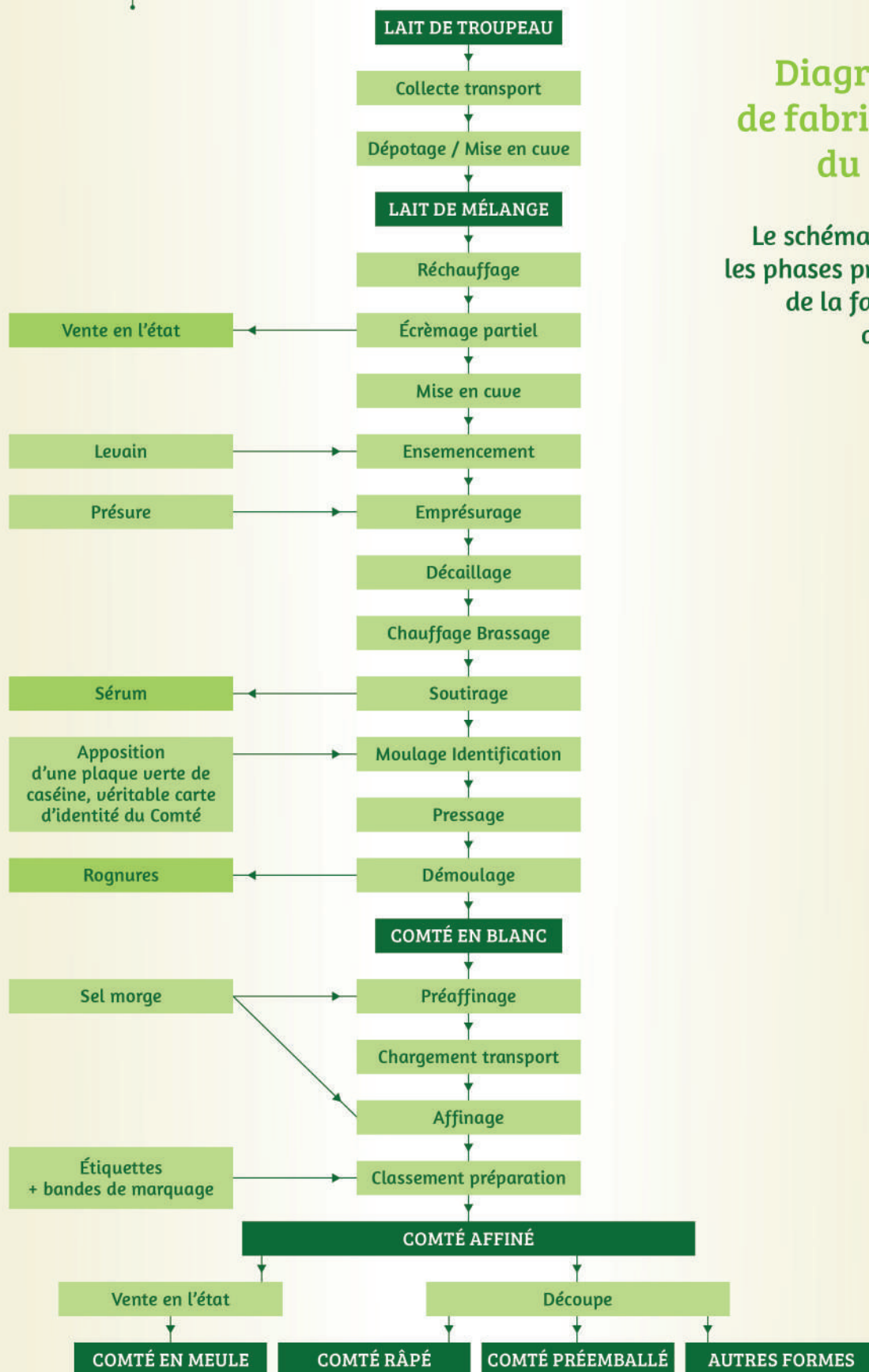
- Travail en lait cru
- Fabrication dans les 24 heures suivant la traite la plus ancienne
- Fabrication en cuve en cuivre limitée à une capacité de production de 12 fromages
- Additifs et colorants interdits
- Zone maximale de collecte du lait limitée à un cercle de 25 km de diamètre

► AFFINAGE

- Durée minimale de 4 mois, pas de durée maximale
- Fromages posés sur des planches d'épicéa
- Soins réguliers
- Caves à hygrométrie et température contrôlées
- Contrôle de chaque meule à la sortie de cave et application d'une bande de marquage verte ou brune suivant la qualité



Pour produire un Comté, il faut...



UNE TRADITION ARTISANALE
REPÈRES HISTORIQUES
ANCRÉ DANS SON TERROIR

Un héritage partagé par tous



2014. — Montagnes du Doubs.
Intérieur d'une Fromagerie.

UNE FROMAGERIE DANS LE JURA. — Dans la Franche-Comté comme en Suisse on fabrique une grande quantité de fromages, surtout de Gruyère. On verse le lait dans de vastes chaudières, on l'y fait chauffer, on le fait cailler avec la présure ; puis on le retire du feu et on le verse dans un grand moule. Ensuite on le presse pour en faire sortir toute l'eau ; on le sale, et, après l'avoir laissé quatre ou cinq mois dans la cave, on l'expédie dans tous les pays.

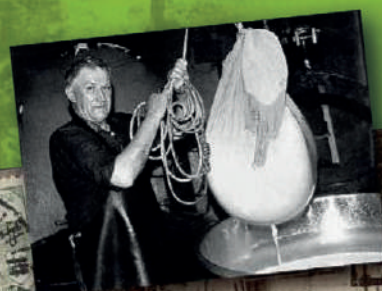
► Une tradition artisanale plus que millénaire

Le Comté exprime le lien des hommes à leur terre. Si son élaboration obéit à des gestes, à des traditions communes à tout un territoire, chaque meule nous parle de sa fruitière, de sa micro-région, de sa saison, du savoir-faire particulier de son maître-fromager et de son affineur. Le Comté est ici un sujet de conversation inépuisable. Il est le fruit d'un travail dont chacun peut juger... de la manière la plus agréable qui soit.

C'est la rudesse des longs hivers du Massif jurassien qui, dès le Moyen-Âge, commanda aux hommes de transformer le lait en un fromage « de garde », appelé alors Vachelin. Seuls des fromages de grande taille et à pâte pressée cuite permettaient une conservation susceptible de répondre aux besoins d'une famille entière pendant toute la saison froide.

La longévité du produit, et sa « bonification » avec le temps, en faisaient par ailleurs un produit exportable hors des limites régionales, et donc susceptible de procurer par l'échange, de nouvelles ressources.

Ces grandes meules nécessitant beaucoup de lait (400 litres en moyenne), les fermiers s'unissaient en coopérative et apportaient leur production à la « fructerie », appelée aujourd'hui fruitière (ils faisaient fructifier leur apport individuel). En France, on retrouve au Moyen-Âge les premiers documents écrits mentionnant les « fruitières » et le mode de fonctionnement de cette société coopérative avant la lettre (cf. : 1264 et 1267. *l'histoire des communes de Levier et Déservillers*).



1619. MOUCHEARS



Cette forme originale d'organisation villageoise est née il y a donc au moins 8 siècles. Ces valeurs de solidarité et de partage n'ont jamais été abandonnées, comme n'ont jamais été abandonnés les gestes, les traditions artisanales qui firent du Comté ce grand fromage.

Fort de sa spécificité, de sa valeur culturelle et de son importance économique pour sa région, le Comté fut, en 1958, l'un des premiers fromages à se voir attribuer une Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), puis l'un des premiers à recevoir l'AOP (Appellation d'Origine Protégée) européenne en 1996.

Le nouveau millénaire s'ouvre sur un avenir résolument technologique. De cette modernité, les hommes du Comté sauront prendre le meilleur, mais la tradition artisanale restera toujours un patrimoine bien vivant et bien défendu.

On n'a pas fini dans ce fier massif de discuter des vertus comparées d'un Comté de la Petite Montagne, d'un Comté des Monts de Salins, d'un Comté du Val de Mièges ou d'un autre de la vallée du Druegon...



Un héritage partagé par tous

Quelques repères historiques ...

Des textes en latin du début du millénaire attestent en Séquanie (Franche-Comté) et en Helvétie (Suisse) la production de fromages appréciés à Rome.

1264 / 1288

Première trace écrite de « fructeries » dans 6 textes attestant d'une production fromagère à Déservillers et Levier (cartulaire de 1319).

1380

On parle de « fromage à grande forme », ce qui implique la nécessité de travailler une grande quantité de lait qui ne peut être produite que par un système coopératif ou un grand propriétaire.

XV^e siècle

« Abolition des chartres ». Un mouvement de révolte des paysans aboutit à l'abolition des droits seigneuriaux et à la mise en place d'une démocratie locale et d'institutions qui existeront jusqu'à la révolution. Fabrication de fromages de grande forme d'après la technique élaborée auparavant par les grands propriétaires terriens (laïcs ou religieux).

Fin XVI^e siècle

Développement du marché du fromage dû à la croissance des villes. Les « Rouliers » « Grandvalliers », développent le commerce vers Lyon. Ces paysans de la région de Saint-Laurent-en-Grandvaux deviennent voituriers à l'automne et sillonnent la France. La production n'est plus uniquement destinée à l'autoconsommation mais aussi au commerce.

1678

Après la conquête de la Franche-Comté par Louis XIV, le pays est dépeuplé et de nombreux Suisses de la région de Gruyère viennent et apportent la technique de la caillette - auparavant, on utilisait probablement des plantes pour le caillage du lait. On parle alors de « vachelin, façon gruyère ».

XVIII^e siècle

Augmentation importante de la population et diffusion des fruitières vers le Revermont (environ 700 fruitières réparties sur la zone montagneuse en 1780) puis vers la plaine.

1850

L'apparition du chemin de fer, facilitant les échanges, provoque une crise économique et une chute du prix des céréales. Les paysans abandonnent la polyculture pour l'herbe.

1880

Début de l'appellation « gruyère de Comté » dans les textes pour insister sur la provenance régionale. Le Comté devient un élément identifiant de sa région. Il y a 1800 fruitières à cette époque avec une fabrication souvent saisonnière.

1882-1905

Crise agricole et industrielle qui provoque d'importantes modifications : modernisation du matériel (machine à vapeur, électricité), création des écoles de laiterie, sélection de nouvelles races laitières, apparition des maisons d'affinage...

Première moitié du XX^e siècle

Construction de bâtiments fonctionnels pour la fabrication (chalets modèles) pour remplacer la fabrication chez les particuliers qui était de mise dans de nombreuses fruitières. Développement des caves d'affinage.

1914

Il existe environ 500 fruitières. Pendant la guerre de nombreux fromagers viennent de Suisse remplacer les hommes partis au front. En 1919, dans le Doubs, plus de la moitié des fromagers étaient suisses.

1924

On commence à parler de « Comté ».

1945

Création du syndicat de défense du gruyère AOC. 1^{ères} actions pour une protection juridique du Comté.

1952

Obtention du statut d'AOC judiciaire par le Gruyère de Comté. Délimitation de la zone d'appellation aux limites de l'ancienne province de Comté.

1958

Parution du décret définissant l'AOC Comté.

1963

Création du CIQC (Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté). Dans les années 1960-70, on assiste à une diminution importante du nombre des fruitières du fait de nombreux regroupements.

1967

Création du Comité Technique du Comté.

1968

Installation du CIQC par Edgar Faure.

1973

Le CIQC obtient l'exclusivité de la distribution des plaques vertes.

1979

Dépôt de marque du label Comté.

1980

Premier film publicitaire télévisé du Comté.

1989

Dépôt de marque du logo Comté clochette actuel.

1996

Obtention de l'AOP (reconnaissance européenne).

2001

Création du réseau touristique « Les Routes du Comté ».

2003

Refondation de la Maison du Comté, à Poligny.

2008

Le plan de contrôle agréé INAO entre en vigueur.

2015

Le CIQC change de statut et devient le Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté. Publication de l'actuel cahier des charges de l'AOP Comté.



Un héritage partagé par tous



► Un fromage ancré dans son terroir

Le Comté fait vivre sur le Massif Jurassien :

- 2 500 exploitations agricoles
- Environ 150 ateliers de fabrication appelés fruitières
- 13 maisons d'affinage et de commercialisation

Facteur déterminant pour toute l'activité économique du Massif jurassien, le Comté y joue un rôle important de développement de l'emploi, d'aménagement du territoire, d'entretien des paysages et de respect de l'environnement.

Le Comté a toujours fait mauvais ménage avec l'intensification qu'elle soit fourragère ou laitière. La somme des contraintes et précautions que l'élaboration du Comté requiert de l'ensemble des acteurs contribuant à son élaboration, se révèle un sérieux garde fou face aux débordements de l'agriculture intensive. C'est ainsi que les charges d'engrais sont en Franche-Comté particulièrement faibles.

Avec environ 150 fruitières où s'exerce quotidiennement le métier hautement qualifié de maître-fromager, le Comté adhère à la logique de l'aménagement du territoire par une répartition harmonieuse de ces outils de transformation laitière sur l'ensemble du Massif.

Préservant le Comté d'une banalisation organoleptique, les fruitières conservent à ce produit la spécificité du goût qui justifie d'un prix plus élevé, permettant aux producteurs d'assumer les surcoûts d'une agriculture de montagne et des contraintes du cahier des charges.

Les producteurs de lait à Comté contribuent ainsi significativement à la vitalité du massif jurassien aux côtés d'autres activités artisanales du secteur, réalisant ainsi l'objectif de maintien de l'emploi sur un large secteur géographique, le Massif jurassien.



Une filière organisée et solidaire



Univers professionnel lié par une histoire et une culture, la Filière Comté est également soudée dans une communauté de destin économique. Avec une production de près de 64 000 tonnes, le Comté contribue très largement à l'essor économique du Massif jurassien.

Les indispensables fonctions de promotion, de défense des intérêts de la filière, d'animation, de recherche sont assurées par le **CIGC (Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté)**. Cette collective est à la fois porte parole et trait d'union entre les partenaires de la filière et son environnement économique, administratif, politique ou scientifique.

Le Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté (comme il s'appelait alors) a été créé par décret le 11 juin 1963. Par la suite, l'emploi du mot Gruyère fut abandonné pour désigner l'AOP, mais le sigle du CIGC est resté. Il a été successivement présidé par **MM. Boilley (1963/1973), Gentier (1973/1978), Vallet, Goguely (1987/2002), Vermot-Desroches (2002/2018)**. Depuis 2018, il est présidé par Alain Mathieu, producteur de lait à Bief des Maisons (Jura).

▶ Les deux raisons d'être du CIGC

- L'une consiste à assurer au consommateur le respect de ses attentes en terme de préservation de l'environnement, de process artisanal non industrialisé, de produit naturel et authentique.
- L'autre est de permettre aux producteurs, fromagers et affineurs attachés à un terroir difficile, le Massif jurassien, d'y exercer une activité économique pérenne, facteur d'aménagement du territoire et de protection des paysages.

▶ Les moyens du CIGC

Le budget annuel du CIGC est de l'ordre de 7,5 M €. Les cotisations interprofessionnelles en représentent environ 95 %. Dans ce budget, la Filière consacre 4,8 M € à la promotion et à la défense de l'AOP, ainsi que 0,8 M € à la technique et à la recherche.

▶ Les membres du CIGC

Le CIGC est constitué par les organisations représentatives des opérateurs ayant une habilitation « Comté ».

Ces organisations sont, pour les départements de l'Ain, du Doubs et du Jura : les Fédérations Départementales des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA), les Jeunes Agriculteurs (JA), la Confédération Paysanne, la Coordination Rurale, les Fédérations Départementales des Coopératives Laitières (FDCL), auxquels il faut ajouter la Fédération Nationale des Industries Laitières (FNIL) et la Chambre des entreprises de l'Emmental et du Comté (CEC). **Toutes ces organisations sont regroupées au sein de 4 collèges :**

- **1^{er} Collège « Producteurs de lait »**, issu des organisations syndicales agricoles représentatives.
- **2^e Collège « Transformateurs »**, issu de la coopération (FDCL...).
- **3^e Collège « Premiers et seconds transformateurs »**, issu de la FNIL ou de la CEC.
- **4^e Collège « Affineurs et/ou conditionneurs »**, issu de la FNIL ou de la CEC.

▶ L'Assemblée Générale des Collèges

Chaque collège comprend 6 à 30 délégués représentatifs de la diversité des membres. Pour le collège des producteurs, la répartition du nombre de délégués se calcule à partir des résultats aux élections « Chambres d'agriculture ». Chaque collège de délégués fixe lui-même ses propres règles de fonctionnement. Réunis tous une fois par an, ils forment l'Assemblée Générale des Collèges, constituée de 72 délégués.

▶ L'Assemblée Générale

Tous les 3 ans, chaque collège désigne en son sein 6 membres, représentatifs de la pluralité, qui siègeront à l'Assemblée Générale avec des voix électives.

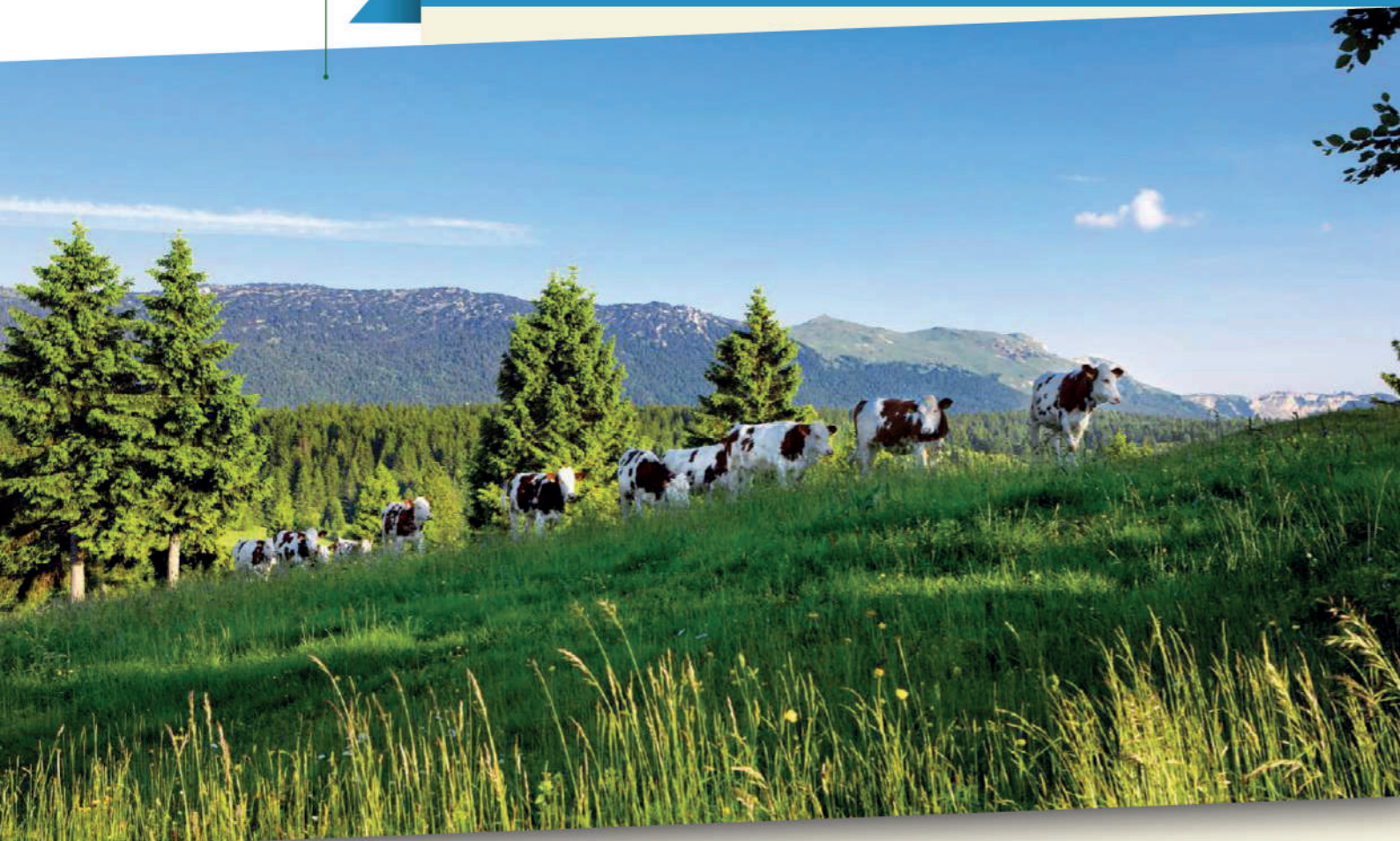
L'Assemblée Générale comprend donc 24 membres (4 collèges x 6 membres).

▶ Le Conseil d'Administration et le Bureau

Les 24 membres de l'Assemblée Générale élisent en son sein les 16 membres du Conseil d'Administration, puis les 4 membres du Bureau, composé d'un président, de deux vice-présidents et d'un secrétaire-trésorier, avec un représentant par collège. Les membres sont élus pour 3 ans. Ils se réunissent chaque mois.



Une filière organisée et solidaire



► Les Commissions

Le Bureau consulte pour avis 6 commissions spécialisées autour des grands volets de l'activité du CIGC :

- **La commission Publicité**, présidée par Thierry Bardey, décide des orientations stratégiques et budgétaires en matière de communication.
- **La commission Information**, présidée par Gérard Coquard, a surtout en charge la réalisation de la publication trimestrielle « Les Nouvelles du Comté ».
- **La commission Economique**, présidée par Lionel Petite, analyse les évolutions du marché.
- **La commission Technique-Recherche**, présidée par Mathias Bouillet, étudie notamment les règles de production de l'AOP et se prononce dans le cadre de l'évolution du cahier des charges. Elle suit également les programmes de recherche de la filière.
- **La commission Suivi Qualité**, présidée par Dominique Chauvin, a pour mission principale d'étudier les résultats des contrôles organoleptiques réalisés sur le Comté, et, le cas échéant, de proposer des sanctions adéquates à l'organisme certificateur.

- **La commission Export**, présidée par Thierry Pate, étudie les perspectives de développement des marchés du Comté à l'étranger et les stratégies collectives à mettre en place dans un nombre limité de pays, en cohérence avec les entreprises.

Les Commissions sont largement ouvertes aux forces vives de la filière.



Une filière organisée et solidaire



LES GRANDES MISSIONS DU CIQC

- Développer l'AOP sur la base d'une politique d'excellence.
- Définir la réglementation constitutive de l'AOP
- Participer en tant qu'ODG (organisme de gestion) à la définition des plans de contrôle de l'AOP sous la responsabilité d'un organisme certificateur et organiser la mise en place des contrôles internes en fromagerie et à la ferme.
- Protéger juridiquement l'AOP pour éviter le parasitisme.
- Défendre politiquement le concept d'AOP sur les plans national et international, en s'appuyant sur le rôle primordial de la FNAOP (Fédération Nationale des Appellations d'Origine Protégée).
- Assurer le renouvellement/recrutement des fromagers et la cohésion interne de la filière.
- Encourager la recherche.
- Mener des actions de publicité, de communication et de promotion.



Les 5 principaux organismes partenaires du CIQC

CTFC

Centre Technique des Fromages Comtois

Rôle : service d'assistance technique spécifique de la filière (appui technique, laboratoire d'analyses, production de ferments lactiques, analyse sensorielle, études statistiques).

URFAC

Union Régionale des Fromages d'Appellation d'origine Comtois

Rôle : associant depuis février 2007 les 4 AOP franc-comtoises (Bleu de Gex, Comté, Mont d'Or, Morbier), l'URFAC assure collectivement 3 missions principales : les contrôles AOP, la gestion du dossier sanitaire et les actions en faveur de l'environnement.

INAO

Institut National de l'Origine et de la Qualité

Rôle : prononcer la reconnaissance des produits susceptibles de bénéficier d'un signe d'identification de qualité et de l'origine (SIQO) ; s'assurer de leur bonne gestion par les Organismes de Gestion ; s'assurer du contrôle du respect des cahiers des charges ; contribuer à la défense et à la promotion des Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) tant en France qu'à l'étranger.

INRA

Institut National de Recherches Agronomiques

Rôle : recherche fondamentale et appliquée sur les produits agricoles. Il existe 200 unités de recherche. Celle de Poligny travaille sur le lait et les fromages.

CNAOL

Rôle : branche AOP de l'interprofession laitière française, le CNAOL représente les intérêts des filières fromagères AOP aux niveaux français et communautaires.



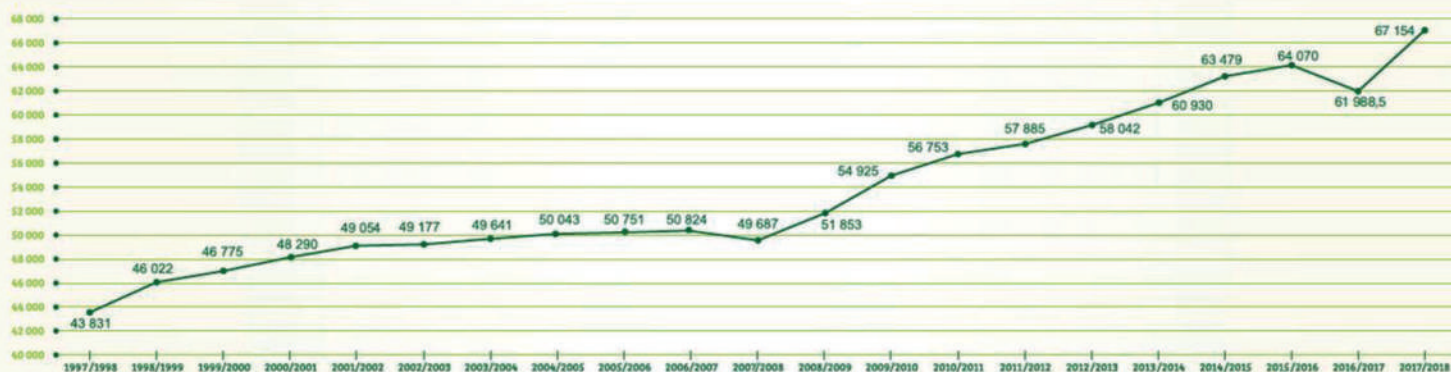
Le marché du Comté

LES CHIFFRES CLÉS

- ▶ **65 650 T** > Production 66 500T en 2018.
- ▶ **52 727 T** > Ventes départ cave 54 800T en 2018.
- ▶ **14,04 €** > Prix moyen du Comté au kilo (12,52 € en LS en 2017 - 8,95 € en 2001) / 16,63 € à la coupe.
- ▶ **72 %** > Part des ventes de Comté en GMS, 12 % en Hard Discount et 16 % en circuits spécialisés Trad.
- ▶ **59 %** > Pourcentage de ménages acheteurs français, soit un peu plus 16,5 millions de ménages.
- ▶ **1,7 kg** > Quantité moyenne annuelle de Comté achetée par un ménage en LS.
- ▶ **6,4** > Nombre moyen d'actes d'achats / an / ménage acheteur.
- ▶ **64,2 %** > Pourcentage de Comté acheté au rayon LS (soit 35,8 % à la coupe). 46 % d'acheteurs exclusifs LS, 30 % d'acheteurs mixtes LS et Trad et 24 % d'acheteurs exclusifs Trad.

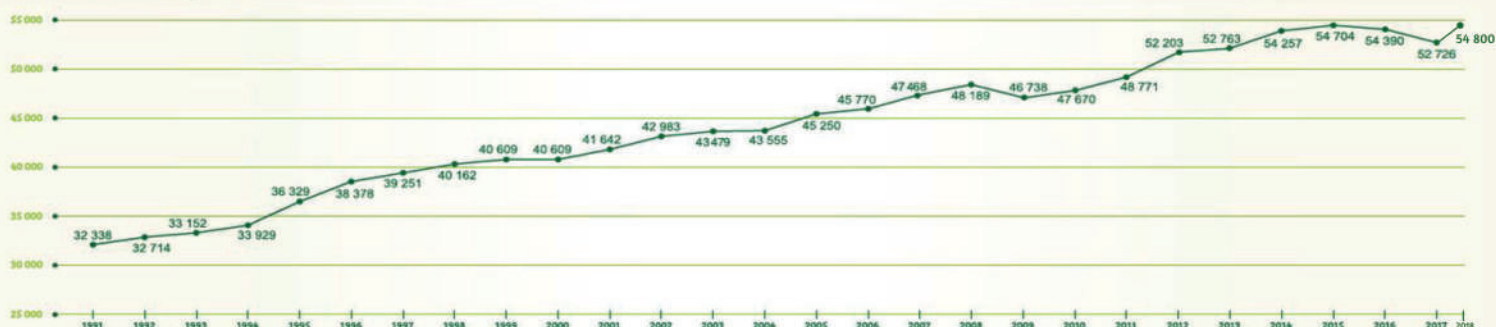
Une production qui augmente chaque année

Production en tonnes (par campagne laitière, du 1^{er} avril au 31 mars)



Une croissance continue des ventes départ cave, expression d'un constant dynamisme

Total Tonnage



Note : les valeurs entre tonnage de production et tonnage des ventes départ cave sont différentes et c'est logique. En effet, cette différence s'explique par les pertes de poids des meules enregistrées pendant l'affinage, ainsi que par le tri opéré par les maisons d'affinage, qui éliminent de l'AOP les meules qui n'ont pas évolué correctement.



Le marché du Comté



► Structure du marché français

Le marché traditionnel du Comté (vente en crémeries et sur les marchés) a vu son importance diminuer fortement. Ainsi, marginales et confinées à un pourcentage minime durant les années 80, les ventes au rayon Libre Service (LS) ont connu une forte croissance depuis 1990, pour atteindre un équilibre LS / Coupe en 2000, et basculer à l'avantage du LS à partir de 2001.

La progression du marché aujourd'hui se fait essentiellement au LS, mais le rayon coupe se maintient.

• Une «dérégionalisation» progressive du marché

La progression du Libre Service est corollaire de la progression du Comté dans les régions éloignées de la Franche-Comté. Toutefois, la moitié Ouest de la France reste sousconsommatrice.

• Evolution des ventes de 1990 à 1996

Durant cette période, le Comté a bénéficié d'une conjonction de facteurs : grâce aux investissements réalisés dans la recherche et dans l'amélioration de la qualité, grâce à la mise en place de procédures efficaces de contrôle de la qualité, et enfin grâce à une approche publicitaire plus rationnelle et à budget important, les ventes ont fortement progressé. Le développement du Libre Service s'est réalisé sans baisse des ventes à la coupe.

La confiance générée par le Comté a permis la généralisation du Comté en LS où il est devenu une référence obligatoire, ce qui explique, mais a permis également l'amélioration de la position du Comté sur l'ensemble des autres segments, meules entières, coupe préemballée et industrie de seconde transformation.

• Evolution des ventes

Croissance de 9 811 tonnes, soit un rythme de 817 tonnes par an, c'est-à-dire ralentie de moitié par rapport à la période précédente. Cette croissance est plus lente. La progression du marché se fait surtout au LS, celle de la coupe préemballée ne parvenant pas tout à fait à compenser la baisse du rayon coupe.

• Evolution des ventes

Les ventes ont nettement repris et les pertes de marché subies en 2009 ont été plus que compensées. Il faut remarquer que ce retour aux performances antérieures s'accompagne d'une modification de la structure du marché avec une perte considérable du débouché fonte - IST (de l'ordre de 1 000 tonnes) compensé par les autres formes de commercialisation, dont notamment le râpé.

A noter que cette croissance des ventes se réalise sans baisse des prix : elle n'est donc pas artificielle et peut être considérée comme structurelle.



Le marché du Comté



► Les nouveaux défis de l'export

La progression à l'export s'appuie sur un travail de promotion sur le long terme auprès de prescripteurs (importateurs, distributeurs, presse, restaurateurs, écoles de cuisine ...) pour construire la notoriété du Comté et s'assurer de sa disponibilité dans les circuits de distribution. Le CIQC agit en synergie avec les entreprises et intervient uniquement dans le domaine de la promotion.

• 5 082 tonnes de Comté exportées en 2018

Aux tonnages annuels déclarés par les entreprises et indiqués ci-dessous, il convient d'ajouter les tonnages exportés directement par les grossistes et certains crémiers mais ils ne sont pas évalués par le CIQC.

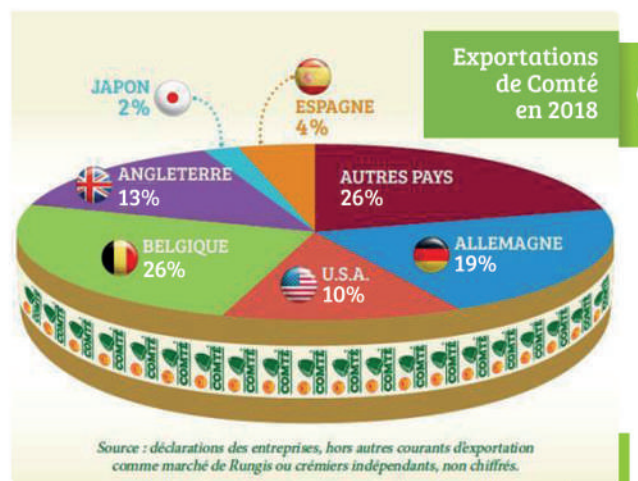
• Les Anglophones font « cheese » quand ils mangent du Comté

La Belgique, et derrière elle, l'Allemagne, reste historiquement les plus grands amateurs de Comté en dehors de nos frontières, depuis près de quarante ans. Sa consommation dans ces pays reste à peu près identique d'une année sur l'autre. Mais le Comté, et avec lui le goût de son terroir jurassien, conquiert depuis 5 ou 10 ans le cœur de deux autres grands pays : les Etats-Unis et plus récemment l'Angleterre. Ces deux nations, autrefois peu réputées pour leur culture gastronomique, opèrent depuis quelques années une découverte profitable des plaisirs du goût !

Cet attrait pour les produits naturels de terroir, et en particulier pour le Comté, s'observe depuis une dizaine d'années. Mais le phénomène outre-Manche est particulièrement fulgurant ! Les Anglais semblent apprécier le Comté sous toutes ses formes et à tous les repas.

• Cap en Espagne en 2020

Depuis trois ans, l'Espagne montre des signes de développement potentiel pour le Comté. Le volume exporté en 2018 dans la Péninsule ibérique se montait à 223 tonnes. Le pays, au dynamisme économique retrouvé, est une belle terre d'AOP, dont 25 fromagères. Pour préparer le terrain, le CIQC a fait réaliser une étude de marché, qui, si elle s'avère probante, donnera lieu à des actions de communication en 2019.



Le Comté, source de plaisir infini



► Une incomparable richesse aromatique

Fruité, fleuri, doux, épicé... ?

Les mots semblent parfois manquer pour décrire l'infinie variété des saveurs, des sensations que procure la dégustation d'un Comté. Tel jeune Comté rappelle l'odeur délicate d'une purée au beurre. Cet autre, plus vieux, surprend par une étonnante cascade d'arômes fruités, épicés, torréfiés, qui se révèlent longuement en bouche. Le Comté, en fait, nous livre ses souvenirs. Ses goûts nous parlent de ses prairies originelles, de sa saison de production, du tour de main particulier de son maître fromager, de son repos en cave... Chaque meule de Comté est une histoire... et chaque histoire est différente.

Grâce à son cahier des charges, le Comté est à l'opposé d'un fromage au goût standardisé, et se caractérise par une grande diversité aromatique. Les principales sources de variations sont :

• L'origine géographique

Elle s'exprime à travers les 150 fruitières qui reflètent chacune leur terroir et sa flore. Dans le cadre du Programme Terroir, une étude floristique a permis de dénombrer 576 espèces de plantes sur le terroir des 60 fruitières étudiées, avec une moyenne de 130 variétés par fruitière.

• L'époque de l'année

L'alimentation des vaches varie tout au long de l'année. En hiver, elles rentrent à l'étable où elles mangent du foin et, dès le printemps, elles retournent au pâturage pour brouter herbes

et fleurs. D'un mois à l'autre, dans un même pré, la végétation évolue et la nourriture des vaches change. La diversité de cette alimentation va influencer la couleur et le goût des fromages tout au long de l'année.

• Le savoir-faire

À travers leur expérience et leur savoir-faire, fromagers et affineurs vont eux aussi influencer la transformation du lait et l'évolution du fromage. Le fromager adapte sa technique de fabrication au lait qu'il reçoit et l'affineur dirige les soins apportés aux jeunes meules afin qu'elles donnent le meilleur d'elles-mêmes.

• La durée d'affinage

Le goût, les arômes et la texture d'un Comté ne cessent d'évoluer tout au long des longs mois passés en cave d'affinage et grâce au savoir-faire particulièrement pointu de chaque affineur.

En conclusion, rien ne peut valoir le jugement de vos papilles. Certains fromages vous garantissent un goût constant. Le Comté, lui (et c'est la nature qui en a décidé ainsi), vous étonnera à chaque dégustation. Si vos papilles sont curieuses, si vous appréciez la subtilité, le Comté vous comblera. Jamais il ne vous lassera. Quand cela est possible, nous vous conseillons donc de demander à goûter avant l'achat les Comté qui vous sont proposés. Les fromagers sont des professionnels qui prennent plaisir à partager leur amour du goût.

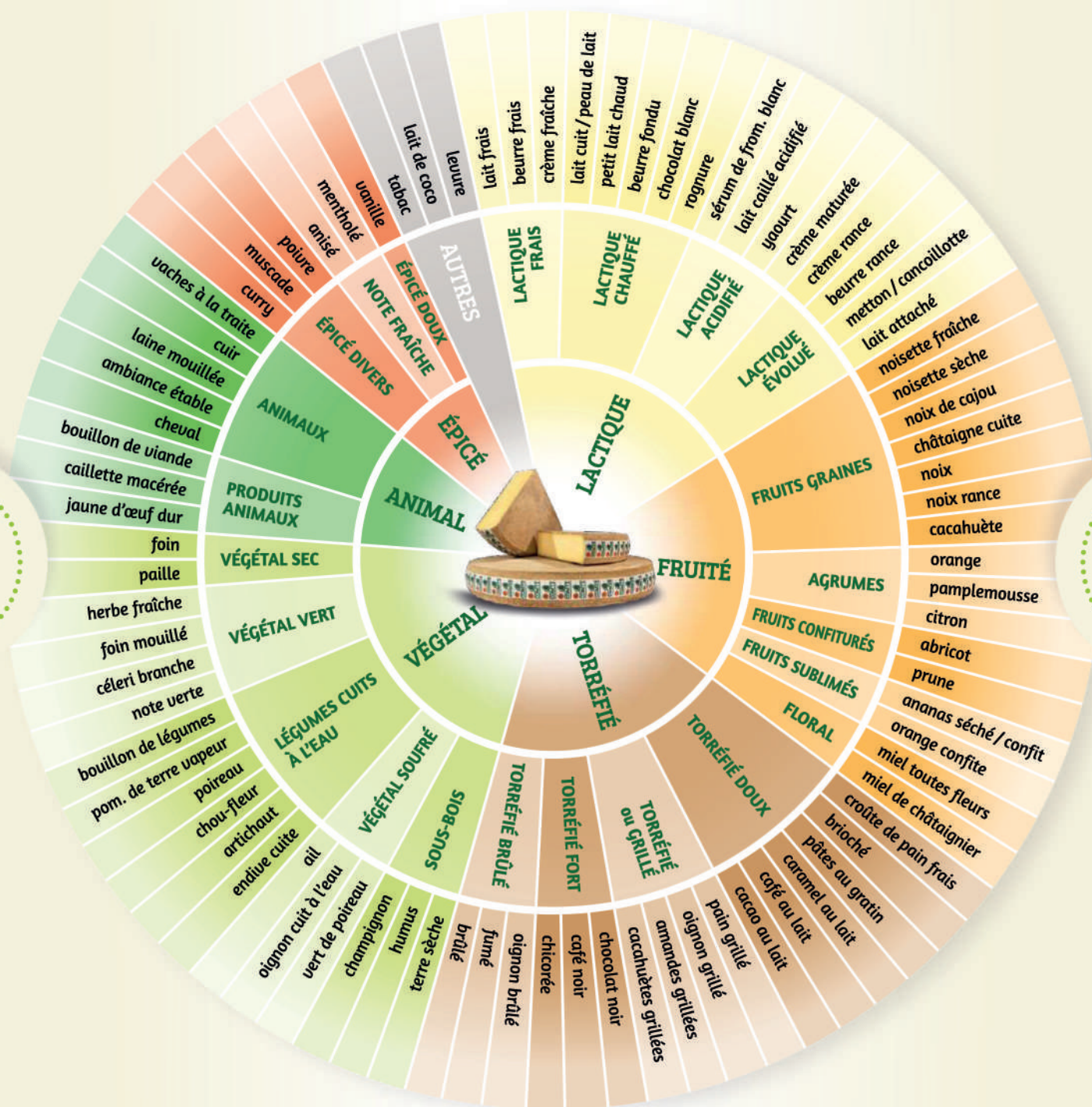


RICHESSSE AROMATIQUE
ROUE DES ARÔMES
 PROGRAMME TERROIR
 UN ALIMENT PRÉCIEUX
 CHOISIR SON COMTÉ
 ET MAINTENANT, À TABLE !

Le Comté, source de plaisir infini

La roue des arômes du Comté

Les descripteurs d'arômes les plus fréquemment rencontrés dans le Comté sont au nombre de 83, regroupés au sein de 6 grandes familles aromatiques : lactique, fruitée, torréfiée, végétale, animale, épicée.



Le Comté, source de plaisir infini



► Les terroirs du Comté : le sol, la flore, la microflore... et le savoir-faire des hommes

Depuis près de 20 ans, la filière Comté a entrepris un travail de caractérisation de ses terroirs, dans le cadre du « Programme Terroir ».

Une thèse, en 1996, a montré, en s'appuyant sur les données de 20 fromageries, qu'il y avait une bonne corrélation entre les goûts des fromages et les lieux de production, caractérisés par leur sol et leur flore propre : d'où cette notion de cru. Les travaux sur le rôle de la microflore du lait cru et sur les écosystèmes microbiens à la ferme consolident ces résultats. La microflore du sol et la qualité des foins, des regains et des prairies sont des éléments importants du terroir que la vache rapporte à la ferme.

Les pratiques de l'agriculteur, les choix faits à la fromagerie, serviront de passerelles aux éléments du terroir, tandis que l'affinage en révélera les arômes. Le facteur « Terroir » est un facteur complexe : l'origine apporte le potentiel, l'homme sert de « passeur » grâce aux différents savoir-faire mis en œuvre.

► Le goût des fromages

Pour décrire le goût des fromages, un jury de dégustateurs a été constitué en 1990 et fonctionne toujours. Le jury terroir réunit une douzaine de personnes (professionnels de la filière Comté, cuisiniers, oenophiles, gastronomes, crémiers et techniciens), l'animation étant assurée par le CTFC.

Le travail de ce jury a permis d'établir la roue des arômes du Comté et les palettes aromatiques spécifiques de nombreuses fromageries.

► Pour préserver le goût du terroir

Le jury terroir s'est appuyé sur des personnes passionnées pour donner du goût à la carte des fromageries. Il a su mettre des mots sur les sensations et montrer toute la richesse aromatique du Comté. Certains anciens ont su faire prendre conscience que les fromageries avaient tout à gagner à connaître et reconnaître le goût qui leur était propre ; qu'elles devaient préserver ce qui les lie à leurs villages ; que les producteurs devaient non seulement s'intéresser aux arômes de leurs fromages, mais aussi goûter les fromages des autres pour apprendre à situer leur palette par rapport à celles des autres. Les paysans qui se sont lancés dans cette expérience ont vite compris qu'il fallait s'entendre au sein des coopératives pour en garder un grand nombre et préserver ces crus.



Le Comté, source de plaisir infini

► Le Comté, un aliment sain, naturel et précieux à l'équilibre alimentaire

• Riche en protéines

Le Comté est riche en protéines particulièrement digestibles (27%), qui contribuent au maintien de la masse musculaire.

• Des minéraux et des oligoéléments en abondance

Le Comté, du fait de sa technologie de fabrication « à pâte pressée cuite », est particulièrement riche en calcium et en phosphore, 2 minéraux qui contribuent à l'édification du squelette et au maintien du capital osseux tout au long de la vie. Le Comté est également riche en 2 oligoéléments : le zinc, favorable aux cheveux, aux ongles et à la peau ; et le cuivre, indispensable à la bonne qualité des os, des cartilages et de la peau et essentiel au fonctionnement du cœur.

• 3 vitamines sinon rien

La vitamine A est indispensable à tous les âges de la vie. Son rôle est primordial dans le mécanisme de la vision. Elle contribue aussi au métabolisme du fer ainsi qu'au maintien de la peau et des muqueuses. La vitamine A présente dans le Comté provient du lait ; les bêta carotènes (précurseurs de la vitamine A) sont particulièrement présents en période de pâturage.

La vitamine B12 est particulièrement biodisponible dans les produits laitiers et le Comté en est très bien pourvu. Elle favorise le bon état de la peau, participe à la formation des cellules nerveuses et à l'élaboration des globules rouges. Elle a des propriétés antianémiques. La consommation de Comté est particulièrement indiquée dans le cas d'un régime végétarien pour éviter les déficits.

La vitamine B2 (riboflavine) est quant à elle indispensable au renouvellement des cellules et à l'entretien des tissus ; elle joue un rôle dans la vision et dans la croissance. Le Comté en est également fort bien pourvu.

• 34,6 % de matière grasse, oui mais ...

Des acides gras trans naturels, bénéfiques pour la santé : au contraire des acides gras transformés lors des traitements industriels d'hydrogénation partielle des huiles (acides gras présents dans les viennoiseries, les barres chocolatées et les plats cuisinés), les acides gras trans des produits laitiers, donc ceux du Comté, n'ont aucun impact négatif sur le plan du risque cardiovasculaire.

Une matière grasse qui n'est qu'en partie assimilée par l'organisme à cause de l'effet « saponification » du calcium. En effet, le Comté, en tant que fromage « à pâte pressée cuite », est particulièrement riche en calcium. Ce calcium forme dans l'intestin grêle, avec les acides gras saturés à longue chaîne, des savons insolubles qui sont éliminés dans les selles.

• Pas de lactose dans le Comté

Le lactose est un sucre (glucide) présent naturellement dans le lait. Certaines personnes ne digèrent pas bien ce sucre (on parle couramment d'intolérance au lactose). Peuvent-elles manger du Comté ? Sans problème, car les fromages affinés, dont le Comté bien sûr, ne contiennent plus de lactose, puisque celui-ci a été consommé par les bactéries dites « lactiques » (celles-ci transforment le lactose du lait en acide lactique) dès les premières étapes de la fabrication du fromage.

• Une flore qui renforce l'immunité

Les flores fromagères, riches de la diversité d'espèces microbiennes qu'elles renferment (d'autant plus riches que le lait est transformé à l'état cru, comme dans le cas du Comté), pourraient interagir favorablement avec le microbiote intestinal et y produire des modifications bénéfiques.

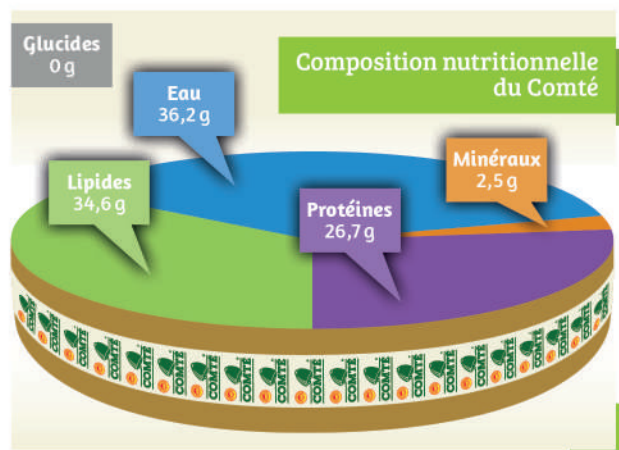
Une étude conduite par la filière Comté a montré que la consommation de fromage chez l'homme sain, stressé aux antibiotiques (amoxicilline, acide clavulanique) limitait la colonisation des voies intestinales par certains micro-organismes (entérocoques) résistants aux antibiotiques.

* Microbiote intestinal : ensemble des micro-organismes qui peuplent l'intestin (on disait avant « flore intestinale »).

• Le Comté est un des fromages les moins salés

L'excès de consommation de sel est reconnu comme facteur de risque d'hypertension artérielle. Le Comté, avec ses 0,8 g de sel en moyenne, pour 100 g de fromage, fait partie des fromages les moins salés.

Attention : Les petits cristaux blancs que l'on voit dans la pâte des vieux Comté ne sont pas du sel ! C'est un acide aminé, la tyrosine, qui se forme au cours de l'affinage prolongé et cristallise jusqu'à former des petits grains blanchâtres bien visibles et qui crissent sous la dent !



Le Comté, source de plaisir infini



► Comment choisir son Comté ? Votre sensibilité avant tout !

Bien naturellement, le goût est une notion très personnelle. Nous ne pouvons que vous livrer des informations qui vous permettront de mieux différencier les 3 ou 4 Comté qu'un bon rayon crèmerie propose à ses clients.

• Fruité, salé, doux ?

Il n'est pas possible d'enfermer dans quelques mots cette incroyable diversité de goût qui caractérise le Comté. Certains sont légèrement plus salés que d'autres, certains sont très doux, très lactés, d'autres très riches en arômes torréfiés, mais jamais un mot unique ne saura restituer la subtilité de chaque bouquet aromatique. Deux Comté que l'on qualifiera de doux peuvent vous offrir des plaisirs très différents. Il faut donc considérer que les traditionnels qualificatifs « fruité, salé, doux » sont avant tout un moyen pratique pour le vendeur de distinguer les intensités de goût de ses fromages. Ne pas hésiter donc à demander à goûter avant d'acheter.

• Comté d'été ou Comté d'hiver ?

Le premier se reconnaît à sa pâte d'un jaune bien plus intense que le second, plutôt ivoire. Le Comté d'été provient du lait des vaches s'alimentant au pâturage. L'herbe fraîche étant riche en carotène, et, parce que le Comté est l'un des rares fromages à interdire les colorants, il restitue donc cette différence originelle.

On attribue souvent au Comté d'été une plus grande richesse organoleptique. Mais la saison ne fait pas tout. Il faut avoir respiré à plein nez le parfum des foins, consommés en hiver, pour comprendre la finesse d'arômes que peut vous offrir un Comté d'hiver.

• Bande brune ou bande verte ?

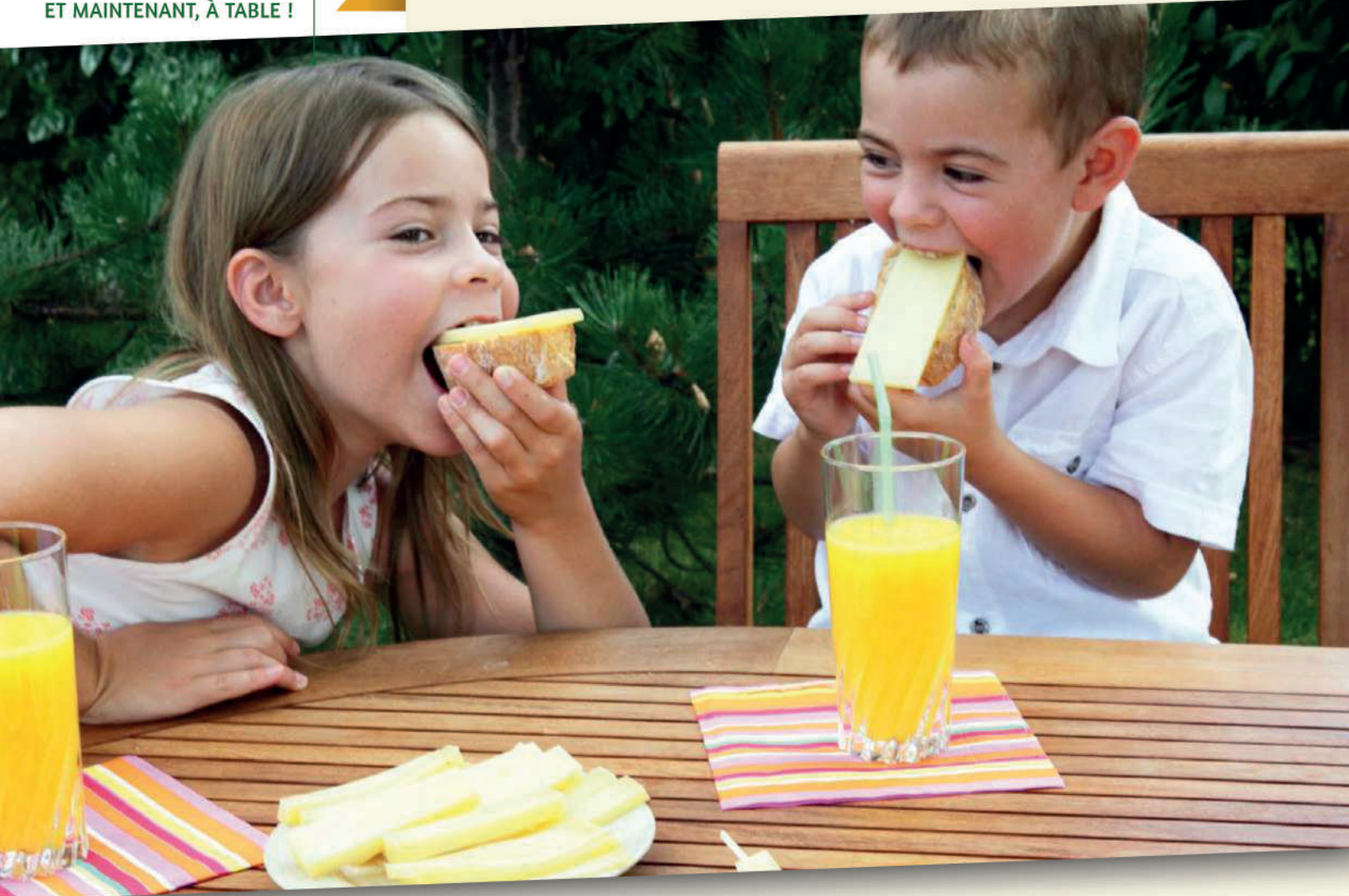
Chaque meule de Comté fait l'objet d'une notation sur 20 points. Cette notation sanctionne le goût mais aussi l'aspect physique de la meule. Les meules qui obtiennent une note supérieure à 14 points reçoivent une bande verte. Les meules qui obtiennent une note comprise entre 12 et 14 points reçoivent une bande brune, et il est important de souligner que cette bande brune peut sanctionner un léger défaut d'aspect sur un fromage par ailleurs excellent. Les meules qui n'atteignent pas la note de 12 sont déclassées. Vert ou brun, tous les deux sont d'authentiques Comté dont l'âge minimum est de 4 mois. La couleur de la bande n'a aucun rapport avec l'âge du fromage ni avec une typologie de goût.

• Des fentes dans mon Comté ?

Parfois un Comté peut présenter des fentes horizontales qui sillonnent la pâte. On appelle ces fentes des « lainures ». On les considère comme des défauts d'aspects mais même les meilleurs Comté peuvent présenter ces petites déchirures sans conséquence.



Le Comté, source de plaisir infini



• Quel dégustateur de Comté êtes-vous ?

Si vous recherchez les arômes de noisette fraîche, d'abricot sec, de caramel mou, de lait cuit, souvent accompagnés d'une note vanillée, vous appréciez plus particulièrement le Comté jeune.

Si vous recherchez une texture plus onctueuse associée à des arômes riches et persistants de noix, noisette, châtaigne, amande grillée, beurre fondu et d'épices, adoucis par des notes de crème mûrée ou d'agrumes, vous appréciez surtout le Comté longuement affiné.

• Quel type de terroir préférez-vous ?

L'origine du lait imprime ses arômes dans le Comté, ce qui enrichit les dégustations.

Certains terroirs sont typés noisette, fruits mûrs, brioché, lait de ferme cuit ; d'autres associent des arômes de noix, noisettes, prune, torréfié « fort » (grillé, fumé, chocolat noir) et des notes de cuir à une légère amertume. D'autres encore s'expriment plutôt par une association de type chocolat blanc, crème, agrumes, ou par une dominante d'arômes épicés accompagnés de notes de légumes cuits, de caramel mou et de miel.

• En conclusion

Vos papilles ! RIEN ne peut valoir le jugement de vos papilles. Certains fromages vous garantissent un goût constant. Le Comté quant à lui (et c'est la nature qui en a décidé ainsi), vous étonnera à chaque achat.

Si vos papilles sont curieuses, si vous appréciez la subtilité, le Comté vous comblera. Jamais il ne vous lassera.

Quand cela est possible, nous vous conseillons donc de demander à goûter avant l'achat les Comté qui vous sont proposés. Les fromagers sont des professionnels qui prennent plaisir à partager leur amour du goût.



RICHESSE AROMATIQUE
ROUE DES ARÔMES
PROGRAMME TERROIR
UN ALIMENT PRÉCIEUX
CHOISIR SON COMTÉ
ET MAINTENANT, À TABLE !

Le Comté, source de plaisir infini



► À table !

Le Comté est un des rares fromages qui a sa place à toutes les étapes d'un repas, du petit déjeuner à l'apéritif ou au plateau de fromages. Il convient particulièrement bien à de nombreuses préparations culinaires. Sa capacité à fondre et à dorer permet de l'utiliser de façon simple et savoureuse dans tous les plats gratinés.

Employé pour lier une sauce, il l'aromatise et apporte de l'onctuosité. Il s'accommode tout particulièrement avec les viandes blanches et les poissons. Son utilisation dans les plats cuisinés dépend de son âge : jeune, il apporte surtout un caractère onctueux ; plus affiné, il imprime son goût typique. Il est souvent judicieux d'associer plusieurs Comtés pour combiner ces deux qualités.

Comté et vins blancs du Jura, et en particulier le Vin jaune, marquent certainement le plus bel accord de la gastronomie franc-comtoise, mettant en relief des arômes de fruits secs et d'épices. La palette aromatique du Comté est par ailleurs tellement large qu'il s'harmonise également de façon étonnante, selon ses caractéristiques, avec d'autres types de vin, comme les Châteauneuf-du-Pape, les Champagne, les Alsace blancs, les Bourgogne, les Portos, les bières, certains whiskies... Le Comté se déguste idéalement à une température comprise entre 15°C et 18°C. Pour cela, sortez-le du réfrigérateur avant le repas.



Retrouvez tous les conseils dégustation et des centaines de savoureuses recettes sur www.comte.com/savourer





► Savourez le temps sur les Routes du Comté !

Vous aimez aller au cœur des choses ? Rencontrer les gens, échanger, comprendre, être surpris ? Vous aimez la nature et la magie des saisons ? Les producteurs de lait, les fromagers, les affineurs du Massif jurassien et tous les passionnés de leur noble terroir vous accueillent et vous souhaitent la bienvenue sur les Routes du Comté !

Les Routes du Comté, c'est depuis 2001 un réseau original fondé sur le lien étroit qui réunit le Comté et le tourisme dans les Montagnes du Jura (zone qui s'étend sur les départements de l'Ain, du Doubs et du Jura). Il regroupe en priorité des fermes, des fruitières et des caves d'affinage que l'on peut visiter, mais aussi des musées « fromagers », ainsi que des « étapes gourmandes » constituées de bonnes adresses de points de vente de produits régionaux et de différentes formes de restauration ... tous les plats gratinés.

Et s'il fallait encore prouver combien le Comté est ancré dans sa région d'origine, les Routes du Comté associent également une large offre d'hébergements à la ferme pour réussir vos vacances au Pays du Comté !

Et est-il besoin de le préciser ? Vos papilles en éveil seront ici invitées à la fête permanente qu'offre une gastronomie régionale sans cesse renouvelée : la région compte à elle seule

pas moins de six fromages sous signes de qualité (Comté, Morbier, Mont d'Or, Bleu de Gex, Emmental Grand Cru et Gruyère) et quinze vins AOC (Arbois, Château-Chalon, L'Etoile, Côtes du Jura, Macvin, Crémant du Jura et les 9 appellations du Bugey, dans l'Ain).

Vous l'aurez deviné, Les Routes du Comté, c'est toute une gamme d'émotions, de sensations à découvrir au fil des balades et des rencontres, qui fait des Montagnes du Jura cette terre d'une fabuleuse richesse naturelle, culturelle et éminemment humaine.





POLIGNY - JURA

Entrez dans l'univers du Comté

pour tout savoir sur le premier
fromage AOP de France !

Et venez profiter des visites guidées
avec dégustation, organisées
pour petits et grands !

Découverte d'un territoire et de ses paysages ...
L'Appellation d'Origine Protégée (AOP) délimite précisément le territoire de production du Comté. Faites connaissance avec ce pays de moyennes montagnes aux saisons franches, aux prairies couronnées de sapins, aux villages bien vivants...

De la prairie à la cave d'affinage ...
Maquette animée, vidéo, outils de la vie quotidienne de la ferme et de la fruitière, vous racontent l'histoire de la patiente élaboration d'une meule de Comté...

Le rite de la dégustation ...
Au terme de la visite, une dégustation de plusieurs Comté pour une découverte sensorielle originale. Jamais plus vous ne mangerez un Comté de la même manière !



→ Tarifs :

Adulte: 5 €
Enfant (de 6 à 18 ans): 3 €
Moins de 6 ans: gratuit

- Les groupes, à partir de 10 personnes, sont accueillis sur réservation, toute l'année.
- Pour les week ends de pont, n'hésitez pas à nous contacter pour connaître nos horaires et réserver votre visite.

Tarifs réduits (non cumulables avec un autre avantage) :

- Forfait Famille (2 adultes + 2 enfants payants): 14 €.
- Etudiants, personnes en situation de handicap: 3 € - sur présentation d'un justificatif.
- Carte Cezam, demandeurs d'emploi: 3,50 € - sur présentation d'un justificatif
- Groupes: 3,50 € par personne - à partir de 10 personnes, uniquement sur réservation.
- HYPERLINK "<http://www.jeunes-fc.com/>" Carte Avantages Jeunes: entrée gratuite sur présentation de la carte et du coupon.
- Pass Malin: 1 entrée gratuite pour 1 entrée payante.

UNE EXPERIENCE
LUDIQUE, DIDACTIQUE
ET SENSORIELLE

→ Périodes d'ouverture :

PRINTEMPS :

• Du mercredi 3 avril au samedi 6 juillet 2019 : visites à 14h, 15h15 et 16h30 - du mardi au dimanche.

Mercredi 29 mai : visite de 14h et 15h15 complètes.

Les jours de mauvais temps nous vous conseillons vivement de réserver votre visite.

ÉTÉ :

Vacances scolaires : visites régulières de 10h à 17h (tous les jours).

AUTOMNE :

• Du mardi 3 septembre au vendredi 18 octobre 2019 : visites à 14h15 et 15h45 - du mardi au dimanche.

• Du samedi 19 octobre au dimanche 3 novembre 2019 : visites à 14h, 15h15 et 16h30 - du mardi au dimanche.

HIVER :

• Du lundi 4 novembre 2019 au lundi 23 décembre 2019 : la Maison du Comté est fermée (groupes à partir de 10 personnes sur réservation et selon disponibilité).

• Du mardi 24 décembre 2019 au samedi 4 janvier 2020 : visites à 14h, 15h15 et 16h30 - du mardi au dimanche.

• Du dimanche 5 janvier 2020 au vendredi 7 février 2020 : la Maison du Comté est fermée (accueil de groupes à partir de 10 personnes, sur réservation et selon disponibilité).

• Du samedi 8 février au dimanche 10 mars 2020 : visites à 14h, 15h15 et 16h30 tous les jours sauf le lundi.

Contact : 03 84 37 78 40

Avenue de la Résistance • 39800 POLIGNY

E-mail : maisonducomte@comte.com



www.maison-du-comte.com

DOSSIER DE PRESSE COMTÉ / 2019

CONTACTS PRESSE du Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté :

• Aurélia Chimier / Avenue de la Résistance - BP 20026 - 39801 Poligny cedex - 03 84 37 23 51 - a.chimier@comte.com
• Nansen Développement - Nicolas Bouveret / 06 83 40 02 29 - nicolas@nansen.fr

> Service presse en ligne sur www.comte.com / Images numériques libres de droits disponibles sur simple demande.

